



• **ADABio** •
Les Agriculteurs **BIO** de l'Ain, l'Isère,
la Savoie et la Haute-Savoie

Depuis 1984, l'ADABio agit pour le développement et le maintien de l'agriculture biologique dans l'Ain, l'Isère, la Savoie et la Haute Savoie.

Elle est composée d'un Conseil d'Administration d'agriculteurs bio (10 à 15) et de 12 salariés.

L'ADABio rassemble près de 650 agriculteur(trice)s bio et membres associé(e)s sur son territoire.

FORUM TECHNIQUE :

Échange sur les pratiques innovantes des agriculteurs bio

Retrouvez nous sur le Forum de l'ADABio

<http://forum.adabio.com>



Comment est utilisée ma cotisation ?

Sur chaque cotisation perçue, l'ADABio reverse 55€ à son réseau régional (qui reverse à son tour 45€ à la FNAB). Le reste de votre cotisation est utilisée par l'ADABio pour financer ses actions et représente 8% du budget de l'association.

LES MISSIONS DE L'ADABio

DÉVELOPPER ET SOUTENIR LA PRODUCTION BIO

- Encourager les conversions bio
- Accompagner les producteurs
- Améliorer les techniques de production
- Proposer des formations



STRUCTURER LES FILIÈRES

- Appuyer les filières de proximité
- Encourager et structurer les circuits courts
- Accompagner le développement de la restauration collective bio



PROMOUVOIR L'AB

- Réaliser et diffuser des outils de promotion de l'AB
- Sensibiliser le grand public
- Représenter l'agriculture bio dans les institutions



POUR NOUS
CONTACTER

• **ADABio** •

Les Agriculteurs **BIO** de l'Ain, l'Isère,
la Savoie et la Haute-Savoie

.....

95 route des Soudanières • 01250 CEYZERAT

Tél. : 04 74 30 69 92 • contact@adabio.com

www.auvergnernhonealpes.bio/qui-sommes-nous/adabio

Document édité par l'ADABio. • CRÉATION © ATELIER-CONFITUREPAINSON.COM
Credits photos : ADABio, Fotobir



BULLETIN D'ADHÉSION 2019

Association
des Agriculteurs Biologiques
de l'Ain • l'Isère • la Savoie
• la Haute-Savoie



• **ADABio** •

Les Agriculteurs **BIO** de l'Ain, l'Isère,
la Savoie et la Haute-Savoie



En cotisant à l'ADABio, je signifie mon adhésion au projet de développement de l'Agriculture Biologique porté par l'ADABio et par le réseau FNAB (via la Charte des valeurs du réseau).

- Structure agricole **de moins de 2 U.T.H.⁽¹⁾** : 155 €
- Structure agricole **de 2 U.T.H. à moins de 3 U.T.H.** : 230 €
- Structure agricole **de 3 U.T.H. et plus** : 305 €
- Ferme en 1^{ère} année d'installation⁽²⁾ : 55 €
Date d'installation / /
- Ferme en 1^{ère} année de conversion⁽²⁾ : 55 €
Date de conversion / /
- Membre associé⁽³⁾ - porteur de projet, citoyen, autre : 35 €
- Membre associé⁽³⁾ - distributeur, transformateur, SCIC... : 160 €

Cotisation de soutien : €

Nous contacter si vous avez des difficultés de paiement. Il est possible de régler en 2, 3, 4 fois (sous conditions).

Nom de la ferme ou de l'entreprise :

Nom(s) et prénom(s) des associés :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. 1 :

Tél. 2 :

Email :

⁽¹⁾ U.T.H. : Unité de Travail Humain
⁽²⁾ Ce montant représente uniquement la part régionale et nationale.
⁽³⁾ Ce statut « membre associé » n'ouvre pas droit au vote lors de l'Assemblée Générale.



AGRICULTEURS, POURQUOI ADHÉRER À L'ADABio :

- **Rejoindre le réseau FNAB**, le seul réseau professionnel agricole spécialisé en **agriculture biologique** en France - qui regroupe plus de **10 000 fermes** à l'échelle nationale.
- **Être défendu** du local au national (et Europe) : défense des aides bio (crédit d'impôt, aides PAC), des pratiques des agriculteurs (liberté vaccinale, soutien grippe aviaire), de la réglementation (attache)...
- **Être représenté** dans les instances locales et dans les débats territoriaux sur l'agriculture et l'alimentation
- **Être informé...**
 - **La Newsletter et le Forum technique** (mail) : une information « à chaud » sur les actualités, les aides bio, la réglementation, les rencontres, échanges techniques et formations à venir...
 - **La Feuille Bio** (mail et courrier) : bimestriel, avec l'édito politique, le zoom sur les projets « filières », les retours de rencontres techniques, l'agenda
- **Être accompagné** dans sa **conversion et son installation à l'AB**
 - Recevoir **la Luciole**, bulletin des pratiques bio en Auvergne Rhône Alpes

- Participer à des **réunions d'échanges techniques** (maraîchage, arboriculture, viticulture, élevage, cultures, PPAM...)
- **Se former** à des techniques performantes dans toutes les filières de production
- Bénéficier de **tarifs préférentiels** pour nos accompagnements techniques
(voir document « nos prestations »)
- **Bénéficier d'un appui** pour l'organisation de filières durables et de proximité
- Être mis en **relation** avec les demandeurs de produits bio des 4 départements (restauration collective, marchés bio, magasins spécialisés...)
- **Communiquer** sur vos fermes et vos circuits de commercialisation
 - Être référencé dans le **« Bon Plan Bio »** (application de géolocalisation) pour faire connaître vos produits et lieux de commercialisation (circuits courts).
 - Faire paraître **vos annonces gratuitement** dans le Bio Coin et sur le forum technique
 - Obtenir des **outils de communication** pour vos fermes, créés par le réseau FNAB et de l'Agence Bio

